



29/10/2023

Paroisse Notre Dame du Plateau de Pierrefontaine les Varans / 03 81 56 10 54

Paroisse St François d'Assise du Val de Vennes / 03 81 43 51 77

Paroisse St Joseph du Plateau de Valdahon / 03 81 56 21 40

Paroisse Ste Jeanne-Antide Thouret de Sancey-Belleherbe / 06 48 03 66 64

Retrouver toutes les infos de votre paroisse sur le site internet : doyenné des plateaux du Doubs

Message de l'Abbé Sébastien MOINE, Curé du Doyenné des Plateaux du Doubs

La période de la Toussaint qui approche est souvent l'occasion de faire dire des messes à l'intention des défunts de nos familles. Pourquoi faire dire une messe ? et comment s'y prendre ?

Toute messe est une action de grâce pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie les hommes avec son Père. Une messe est donc toujours célébrée « pour tous ». Cependant, l'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice en confiant au prêtre une intention particulière lors d'une célébration eucharistique. Faire dire une messe pour une intention particulière est une manière de participer plus intensément à la cérémonie.

Il est possible de prier pour de nombreuses intentions, mais la plus courante est celle pour les défunts. Pourquoi prier particulièrement pour nos défunts ? Comme l'explique le Catéchisme de l'Église catholique, « dès les premiers temps, l'Église a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique, afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu. » (CEC 1032). En offrant une messe, nous aidons les défunts à accéder à la plénitude de la lumière de Dieu grâce à la puissance du sacrifice eucharistique.

Offrir des messes pour les défunts n'est pas une preuve de superstition, mais un acte fort dans lequel nous communions plus fortement avec nos amis du ciel.

Le montant de l'offrande est proposé par l'Assemblée des Évêques. Actuellement, il s'élève à 18 euros par messe. Il est possible de donner plus ou moins, selon la situation de chacun. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Ce montant n'est donné qu'à titre indicatif et toute participation, si modeste soit-elle, est précieuse. L'offrande de messe est le don que l'on fait au prêtre pour célébrer à cette intention particulière. (Un prêtre reçoit au maximum une intention par jour). Faire dire une messe, est un acte de foi en la puissance du sacrifice du Christ sur la Croix et en la prière de l'Église. En même temps qu'un beau geste de partage de la part des fidèles pour assurer la vie de leur Église.

P Sébastien Moine Votre curé

Célébrations : Doyenné des Plateaux du Doubs

OCT/NOV	Paroisse Plateau Valdahon	Paroisse Val de Vennes	Paroisse Pierrefontaine-L/V	Paroisse Sancey - Belleherbe
Samedi 28	18 h – VERCEL - GS		Mariage SANCEY - 13H - Père Don COSTE Baudouin 18 h - ROSUREUX (FP) - GP	
Dimanche 29	10 h 30 VALDAHON (1 bpt) - BK	9 h 30 GUYANS-VENNES (2 bpt) - GP	10 h 30 LAVIRON - GS	
Mercredi 1 ^{er} Toussaint	9 h VERCEL - SM 10 h 30 VALDAHON - SM	9 h 30 ORCHAMPS-VENNES - BK	10h30 PIERREFONTAINE L/V - GP	9h30 - SANCEY - GS 11h BELLEHERBE - GS
Jeudi 2 Jour Défunts	20 h NODS-CHASNANS - BK	20 h FLANGEBOUCHE - SM	10h30 La Sommette - GP	18 h Valonne - GS
Samedi 4	18 h - AVOUDREY - GP			18 h - CHAZOT - GS
Dimanche 5	10 h 30 - VALDAHON (2 bpt) - S 11h GRACE DIEU - Guy V	9 h 30 - ORCHAMPS- VENNES (Kté) - SM	10h30 - LANDRESSE - BK	
Samedi 11 Armistice 1918	10 h 30 – VALDAHON - SM 18h - ETALANS - BK	10h - Les FOURNETS - BK	10h - DOMPREL - GP	10h - SANCEY - GS
Dimanche 12	10 h 30 - VALDAHON (3 bpt) GS 11h GRACE DIEU - Guy V	9 h 30 - ORCHAMPS- VENNES - BK		10 h 30 - SANCEY Ste Cécile (Harmonie de Sancey) - GP
Samedi 18	18 h - VERNIERFONTAINE GP	18 h - FLANGEBOUCHE - SM		18h - BELLEHERBE - GS
Dimanche 19	10 h 30 - VALDAHON (1 bpt) - SM 11h GRACE DIEU (Max)	9h30 ORCHAMPS- VENNES	10h30 - PIERREFONTAINE L/V GS	
Samedi 25	18 h(Messe St Hubert et Ste Cécile)) - VERCEL - SM		18h - MONTS DE VILLERS GP	18 h - CHAMESEY GS
Dimanche 26 Jésus-Christ Roi de l'univers	10 h 30 - VALDAHON (Kté) SM 11H GRACE DIEU - Jc Saillard	9 h 30 - ORCHAMPS- VENNES - BK		10h30 - Sancey (kté) GS

Du 29 octobre au 5 novembre 2023

Dimanche 29 octobre – 30^{ième} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

9H30 Messe à Guyans-Vennes

Intentions : Vts Dfts de la paroisse du Val de Vennes – Bernadette JACQUET - Vts Dfts Fm Joseph BRUTILLOT – Paulette VIEILLE – Monique et Henri CASSARD, Vts Dfts Fm – Jean-Marie, Clotilde, Pierre Jacquet et parents Dfts – Intention particulière – Gilbert, Joseph et Madeleine VIPREY, Vts Dfts Fm – Anni. Emilie et Maurice VIPREY, Marcel et Marie-Thérèse LOUIS TISSERAND – Fm Auguste JOLY, Vts Dfts Fm – Cyrille et Mickaël FAIVRE-RAMPAND et Fm – Dfts Vts Fm CONTINI MARTIN – Anne-Marie JOLY, Vts Dfts Fm – Léon, Denise et Michel VIPREY, Fm VIPREY CASSARD – Christian CASSARD et Hubert, Claudine et Fabrice DUQUET – Anni. Jean-Marie PILLOT – Vts Dfts Fm CORNEVAUX MOREL DEPRAZ –

Baptême de Louis BOUJON et Elyo QUERRY

Lundi 30 – De la férie

Mardi 31 – De la férie

9H Messe à Flangebouche

Mercredi 1^{er} novembre – TOUS LES SAINTS (Solennité)

9H30 Messe à Orchamps-Vennes

15H00 Commémoration des défunts dans chaque église de la paroisse

Jeudi 2 – COMMEMORATION DE TOUS LES FIDELES DEFUNTS

20H Messe à Flangebouche

Intentions : Paulette VIEILLE – Marguerite, Fm MARTIN RERAT – Daniel, Claude et Bernard ROY et leurs enfants – Georges MANGANONI et sa Fm Vts Dfts – Jean-Marie, Clotilde et Pierre JACQUET et parents Dfts – Jean-Denis HUOT, Vts Dfts Fm Célinie et René BRENOT – Marguerite et Irénée MOREL, Dfts Fm – Vts Dfts Fm CORNUEZ DUFFET – Marcelle TOURNIER, Vts Dfts Fm TOURNIER CARRIERE – Fm Léon et Florence SANSEIGNE, Vts Dfts -

Vendredi 3 – De la férie, ou Saint Martin de Porrès, religieux

14H30 Célébration pour les malades et les personnes âgées à LORAY à la salle des fêtes

Intentions : Monique BRUNNER, Vts Dfts Fm –

Samedi 4 – Saint Charles Borromée, évêque (Mémoire)

10H Répétition de chorale à Orchamps-Vennes

Dimanche 5 – 31^{ième} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

9H30 Messe à Orchamps-Vennes

Intentions : Vts Dfts de la paroisse du Val de Vennes – Jeanne-Antide PAGET – Nadine GAUME, Vts Dfts Fm GAUME CATTET – Anni. François DROMARD, Marguerite et Gilles, Vts Dfts Fm – Gilbert, Joseph et Madeleine VIPREY, Vts Dfts Fm – Anni. Emilie, Maurice VIPREY et leurs enfants Dfts – Anni. Laurent et Marie-Thérèse CHEVAL, Anne-Marie et Jean-Claude JEANNEROT, Fm VIPREY CHEVAL et Vts Dfts -

Presbytère 3 place Saint-Pierre

25390 ORCHAMPS-VENNES

Tél. 03 81 43 51 77

E-mail : paroisse.valdevennes@diocese-besancon.fr

Jour de permanence au presbytère :
Jeudi, vendredi et samedi de 9H30 à 11H
Offrande de messe : 18€ - Mariage et
obsèques : 160€ - Baptême : 50€